



# **Programme triennal d'immobilisations 2012-2014**

Adopté par  
le conseil municipal  
et le conseil d'agglomération  
le 6 décembre 2011



## TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants .....	1
Programme triennal d'immobilisations 2012-2014 .....	5
Structure financière, politiques et processus.....	6
Cadre financier .....	7
Impact du PTI sur le budget de fonctionnement .....	8
Processus d'élaboration du PTI .....	9
Valeur des infrastructures .....	10
Priorités .....	10
Investissements de la Ville de Québec .....	11
Détail des investissements .....	11
Maintien de la pérennité des infrastructures .....	12
Investissements en transport collectif .....	14
Financement des immobilisations.....	15
Modes de financement .....	16
Dettes et planification financière à long terme .....	17
Dettes nettes par rapport au potentiel fiscal .....	19
Poids de la dette .....	20
Hypothèses d'emprunt.....	22
Service de la dette .....	23
Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement.....	24
PCI et Fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette .....	24
Conclusion .....	26
Glossaire .....	27
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	33



## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 – Sommaire des investissements.....	5
Tableau 2 – Sommaire des investissements par service .....	12
Tableau 3 – Maintien de la pérennité des infrastructures par service .....	13
Tableau 4 – Sommaire des investissements en transport collectif.....	14
Tableau 5 – Détail des investissements en transport collectif.....	15
Tableau 6 – Modes de financement prévus selon les PTI adoptés .....	16
Tableau 7 – Évolution de la dette.....	17
Tableau 8 – Projections de la dette .....	17
Tableau 9 – Hypothèses d'emprunt .....	22
Tableau 10 – Évolution du service de la dette .....	23
Tableau 11 – Projections du service de la dette.....	23
Tableau 12 – Financement des nouveaux travaux.....	25

## INDEX DES GRAPHIQUES

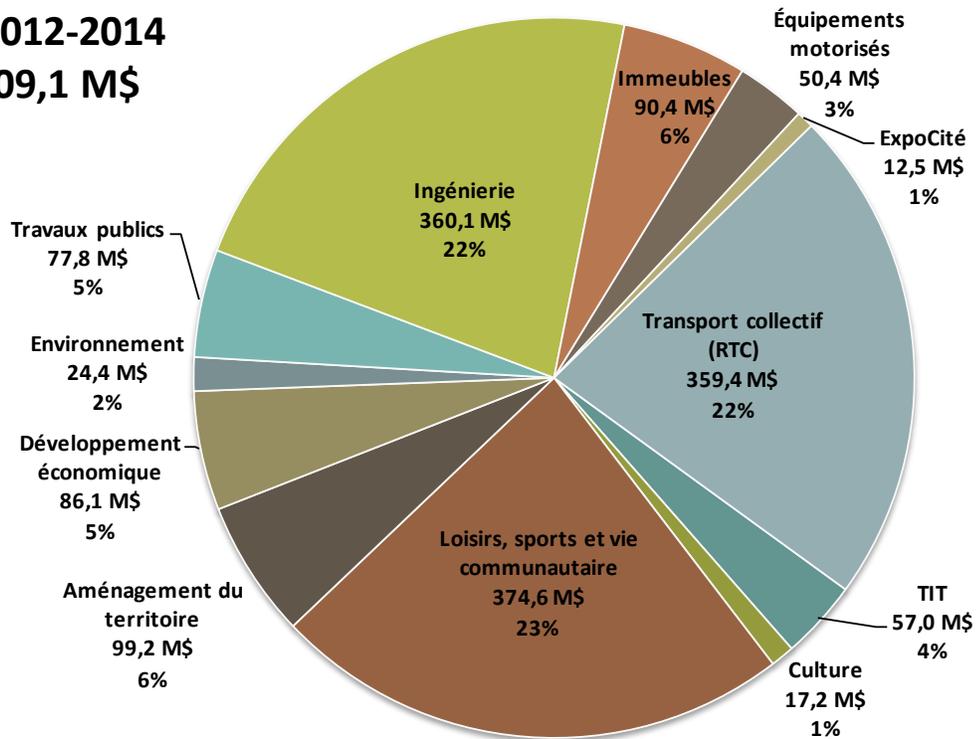
Graphique 1 – Projets d'investissements annuels selon les PTI adoptés.....	6
Graphique 2 – Valeur des infrastructures .....	10
Graphique 3 – Répartition des investissements par service .....	11
Graphique 4 – Projets d'investissements annuels en transport collectif selon les PTI adoptés...	14
Graphique 5 – Financement des immobilisations.....	15
Graphique 6 – Dette .....	18
Graphique 7 – Projections de la dette nette .....	18
Graphique 8 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	19
Graphique 9 – Dette nette consolidée .....	20
Graphique 10 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales.....	21
Graphique 11 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement .....	24
Graphique 12 – PCI et Fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette .....	26

## INDEX DES FIGURES

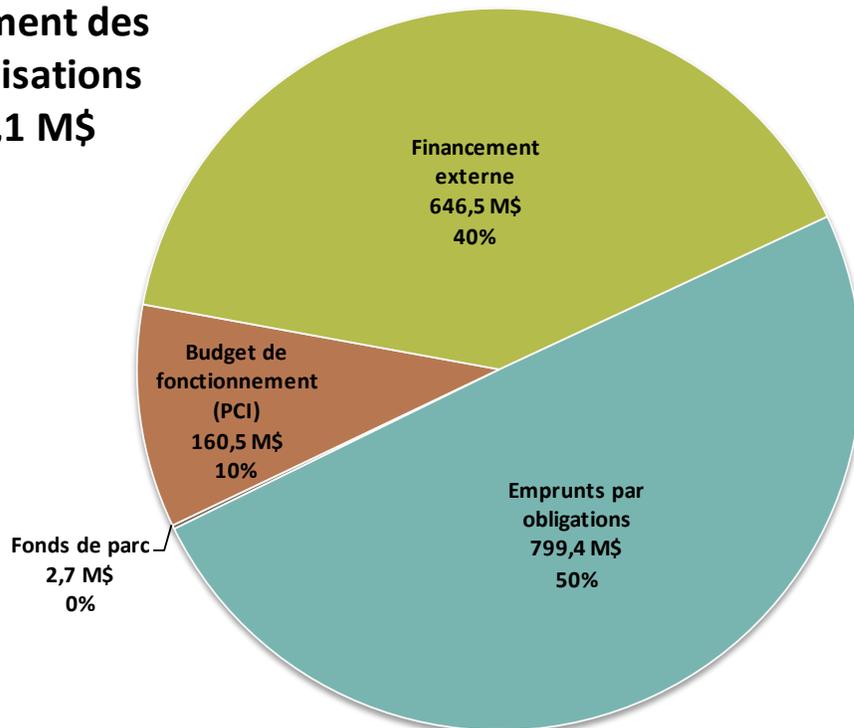
Figure 1 – Plan de gestion de la dette .....	7
Figure 2 - Cadre financier .....	8
Figure 3 – Planification opérationnelle du PTI .....	9
Figure 4 – Priorités du PTI .....	11

## Faits saillants

### PTI 2012-2014 1 609,1 M\$



### Financement des immobilisations 1 609,1 M\$



Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2012-2014 regroupe les projets d'investissements que la Ville, incluant le RTC, prévoit effectuer au cours des trois prochaines années :

▶ Le PTI 2012-2014 propose des investissements de 1 609,1 M\$, soit :

- 462,9 M\$ en 2012;
- 565,8 M\$ en 2013;
- 580,4 M\$ en 2014.

▶ Les grands projets du PTI 2012-2014 sont :

- Maintien de la pérennité des infrastructures pour 472,6 M\$;
- Transport collectif pour 359,4 M\$;
- Construction d'un amphithéâtre multifonctionnel pour 309,5 M\$ (154 M\$ à la charge de la Ville sans club de hockey) sur un projet total de 400,0 M\$ (14,5 M\$ avant 2012 et 76,0 M\$ en 2015);
- Habitation pour 51,6 M\$, incluant la construction de logements sociaux pour 21,6 M\$ (365 nouveaux logements en 2012) et la bonification des sommes dédiées au programme Rénovation Québec pour 30,0 M\$;
- Mise en place d'un centre de valorisation des matières organiques pour 49,4 M\$ sur un projet total de 55,4 M\$;
- Poursuite de l'entente entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Québec aux fins de mise en valeur des biens patrimoniaux de la Ville pour 30,0 M\$;
- Mise en œuvre des écoquartiers (D'Estimauville et Pointe-aux-Lièvres) pour 29,0 M\$ sur un projet total de 35,2 M\$;
- Projet de construction d'un complexe sportif et communautaire dans le secteur d'Estimauville pour 16,0 M\$;
- Construction de deux palestres de gymnastique et de gymnases dans les secteurs est et ouest de la ville pour 10,8 M\$ sur un projet total de 13,8 M\$;
- Projet de construction d'infrastructures sportives, culturelles et communautaires dans le secteur Lebourgneuf pour 6,3 M\$;
- Prolongement de la promenade Samuel-De Champlain (phase III) pour 4,0 M\$ sur un projet total de 6,0 M\$;

- Amélioration des portes d'entrée de la Capitale nationale pour 3,0 M\$ sur un projet total de 16,0 M\$;
- Agrandissement et réaménagement de l'église Saint-Denys-du-Plateau en bibliothèque pour 2,3 M\$ sur un projet total de 17,1 M\$;
- Transformation de l'aréna Giffard en complexe sportif pour 1,5 M\$ sur un projet total de 46,4 M\$;
- Poursuite des travaux de réfection du complexe Jacques-Cartier (bibliothèque Gabrielle-Roy) pour 1,0 M\$ sur un projet total de 56,7 M\$;
- Projet de construction d'un anneau de glace couvert pour 0,2 M\$ sur un projet total de 10,0 M\$.

Par ailleurs, le PTI a été élaboré dans le respect du cadre financier de la Ville :

- ▶ Maintien de la dette nette à 3,5 % ou moins du potentiel fiscal. Ce ratio se chiffre à 2,57% en 2012, 2,58% en 2013 et 2,56% en 2014.
- ▶ Maintien du service de la dette nette à 20 % ou moins du budget de fonctionnement. Ce ratio se chiffre à 18,77% en 2012, 19,46% en 2013 et 19,82% en 2014.
- ▶ Majoration des paiements comptant d'immobilisations de 15 M\$ par année, et ce, jusqu'à concurrence de 175 M\$ annuellement. Ce poste se chiffre à 38,5 M\$ en 2012, 53,5 M\$ en 2013 et 68,5 M\$ en 2014.
- ▶ Création d'un fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette. La dotation de départ est de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement de 7,4 M\$, jusqu'à concurrence de 50 M\$ par année.
- ▶ Mise en place d'une stratégie visant à maintenir la dette nette consolidée inférieure à 100 % des recettes totales consolidées. Cet objectif devrait être atteint vers 2017.



## Programme triennal d'immobilisations 2012-2014

Le PTI regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le présent PTI inclut les investissements en transport collectif.

Le PTI 2012-2014 totalise 1 609,1 M\$, dont 799,4 M\$ à être financés par des emprunts à la charge des citoyens.

Il est prévu que les investissements de 2012 atteignent 462,9 M\$. De ce montant, des emprunts de 284,2 M\$ seront à la charge des contribuables.

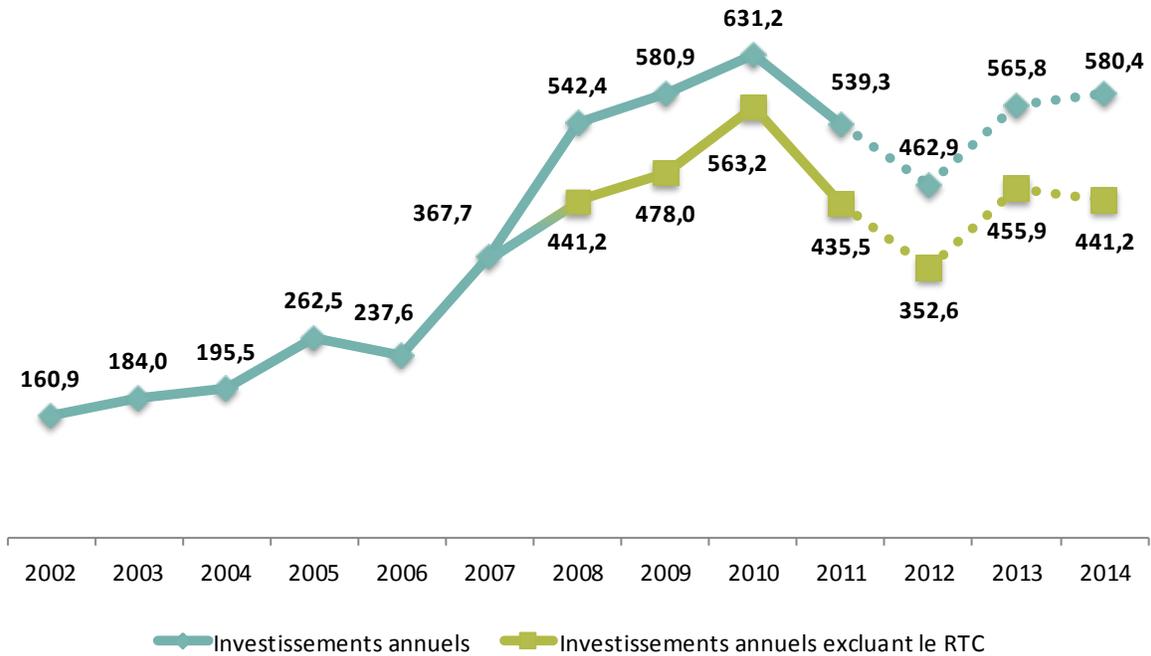
**Tableau 1 – Sommaire des investissements**  
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	Total PTI
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Ville de Québec	352,6	455,9	441,2	1 249,7
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	<u>110,3</u>	<u>109,9</u>	<u>139,2</u>	<u>359,4</u>
<b>Investissements totaux</b>	<b><u>462,9</u></b>	<b><u>565,8</u></b>	<b><u>580,4</u></b>	<b><u>1 609,1</u></b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Emprunts par obligations	284,2	262,1	253,1	799,4
Fonds de parc	2,7	0,0	0,0	2,7
Budget de fonctionnement (PCI)	<u>38,5</u>	<u>53,5</u>	<u>68,5</u>	<u>160,5</u>
<b>Financement à la charge de la Ville</b>	<b><u>325,4</u></b>	<b><u>315,6</u></b>	<b><u>321,6</u></b>	<b><u>962,6</u></b>
Financement externe	137,5	250,2	258,8	646,5
<b>Financement total</b>	<b><u>462,9</u></b>	<b><u>565,8</u></b>	<b><u>580,4</u></b>	<b><u>1 609,1</u></b>

Le graphique suivant illustre l'évolution des projets d'investissements annuels en lien avec les différents PTI adoptés par le conseil municipal. **Le RTC a été intégré aux données de la Ville en 2008.**

**Graphique 1 – Projets d'investissements annuels selon les PTI adoptés**  
(en millions de dollars)

6



## Structure financière, politiques et processus

L'élaboration du PTI passe, dans un premier temps, par l'évaluation de la valeur des immobilisations de la Ville, leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacun des services évalue d'abord les besoins d'investissements qui seraient nécessaires afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, des orientations de travail sont transmises aux services, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles qui leur sont accordées afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissements et la réalisation de nouveaux projets.

Enfin, le tout est évalué en fonction des priorités de la Ville, de ses politiques et orientations, de la capacité de réalisation des travaux des différents services et de la capacité à payer des contribuables.

## Cadre financier

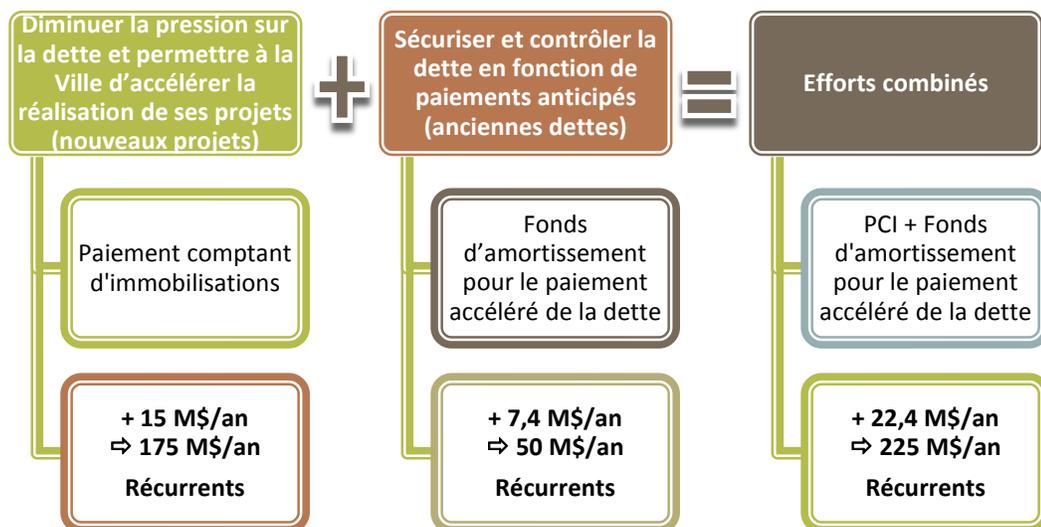
Dans le contexte de l'élaboration du cadre financier de la Ville, une étape importante a été franchie, en juillet 2009, avec l'adoption de trois politiques financières. Elles traitent de la gestion des excédents de fonctionnement affectés (réserves de fonds), de l'investissement et de la gestion de la dette.

Par ailleurs, un modèle prévisionnel de la dette à long terme a également été développé. Ce dernier permet d'établir des projections d'investissements à long terme qui sont révisées annuellement.

Les politiques financières adoptées en 2009 seront actualisées d'ici la fin de l'année 2011. Dans le cadre des présentations relatives au projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel, au printemps 2011, la Ville exposait son plan de gestion de la dette : se donner les moyens de nos ambitions en majorant de 10,0 M\$ à 22,4 M\$ de plus par année consacrés aux immobilisations payées comptant grâce à une gestion plus serrée, ayant comme conséquence une diminution des emprunts de la Ville; ceci, sans hausse de taxes attribuable à la construction de l'amphithéâtre (hausse moyennes à l'inflation).

De façon responsable, la Ville a révisé ses priorités afin que le PTI 2012-2014 respecte ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens. Cependant, afin d'obtenir un impact global sur la dette (nouveaux projets et anciennes dettes), des stratégies ont été mises en place afin de diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets (nouveaux projets) et aussi de sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés (anciennes dettes).

Figure 1 – Plan de gestion de la dette



Les politiques financières fixent aussi certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières ont un impact sur le PTI. Les principales balises sont résumées à la figure suivante. Le PTI 2012-2014 respecte ces balises.

Figure 2 - Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Réserves de fonds (surplus affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières.	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
<u>Dettes nettes</u> Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	≤ 3,5 %
<u>Service de la dette nette</u> Dépenses de fonctionnement	Capital et intérêts à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement.	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables.	≤ 20 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement.	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets.	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrents
Fonds d'amortissement pour le paiement accéléralé de la dette	Sommes cumulées annuellement dans un fonds en vue d'accélérer le remboursement de la dette.	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés.	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrents
<u>Dettes nettes consolidées</u> Recettes totales consolidées	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable.	Limiter l'endettement.	≤ 100 %

## Impact du PTI sur le budget de fonctionnement

Les projets d'investissement, inscrits au PTI, influencent le budget de fonctionnement par le biais de leurs modes de financement.

En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

De plus, un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le « paiement comptant d'immobilisations ». Il s'agit du moyen utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé

pour l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s'agir d'arbres, d'aménagements et de mobiliers urbains, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

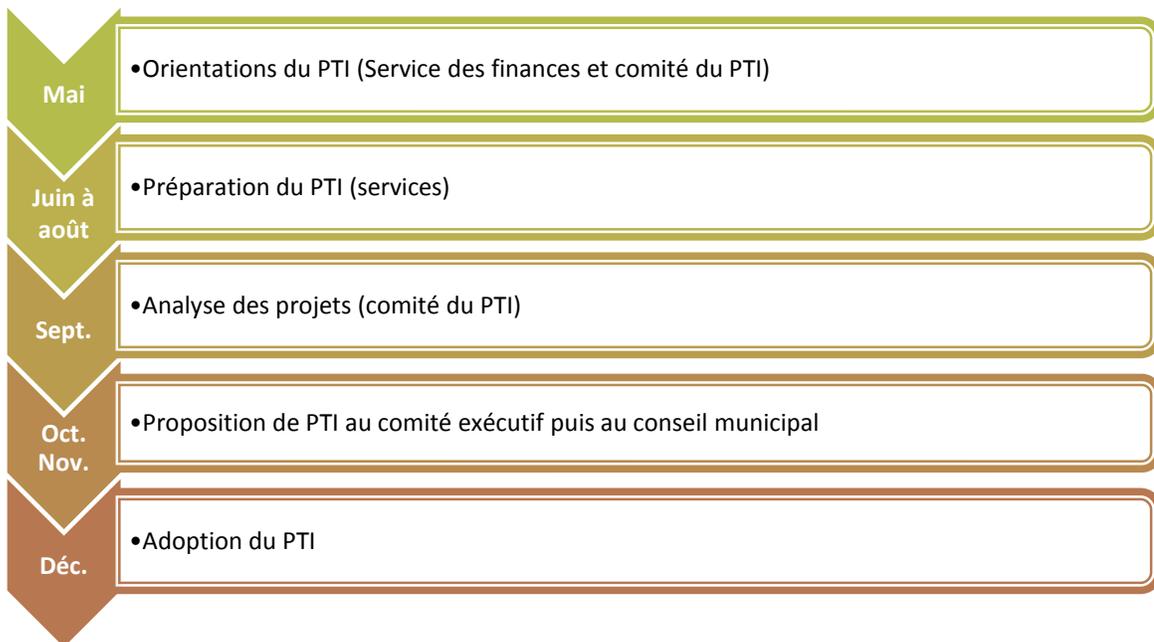
Par ailleurs, un fonds d'amortissement visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés sera créé en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans un fonds en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ce fonds a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.

### Processus d'élaboration du PTI

De manière séquentielle, le processus entourant la préparation du PTI se déroule principalement entre mai et décembre.

Figure 3 – Planification opérationnelle du PTI

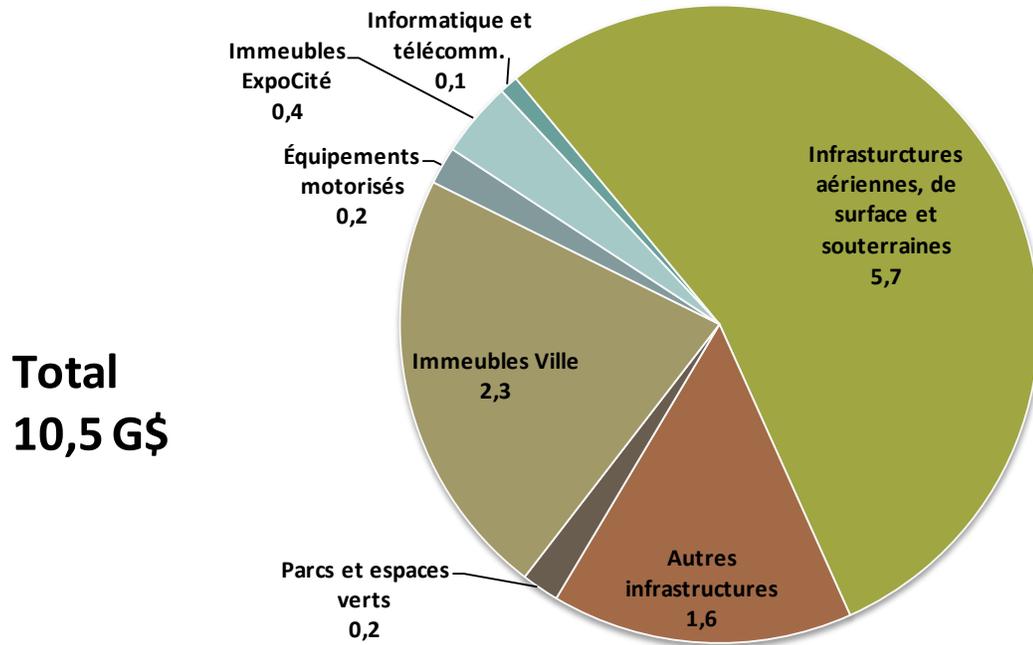


## Valeur des infrastructures

Les unités administratives responsables des différentes infrastructures de la Ville actualisent régulièrement leurs données concernant la valeur des immobilisations. La valeur des infrastructures de la Ville est estimée à 10,5 G\$.

10

**Graphique 2 – Valeur des infrastructures**  
(en milliards de dollars)



## Priorités

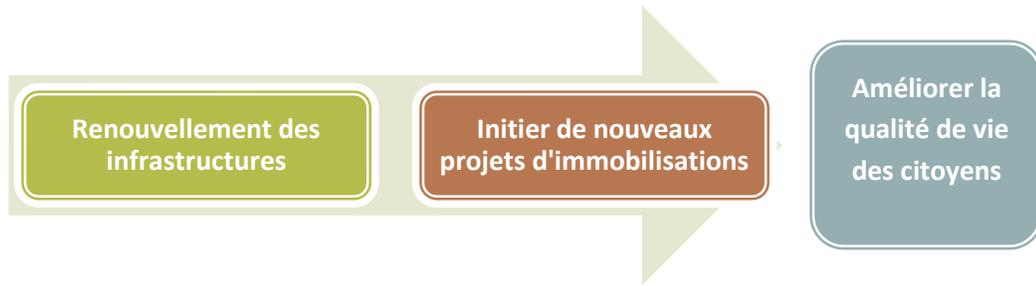
Le premier objectif de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures.

En second lieu, la Ville souhaite améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'immobilisations.

Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au PTI sont :

1. l'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville;
2. l'achèvement des projets déjà amorcés;
3. les répercussions des projets sur la population et sa sécurité.

Figure 4 – Priorités du PTI

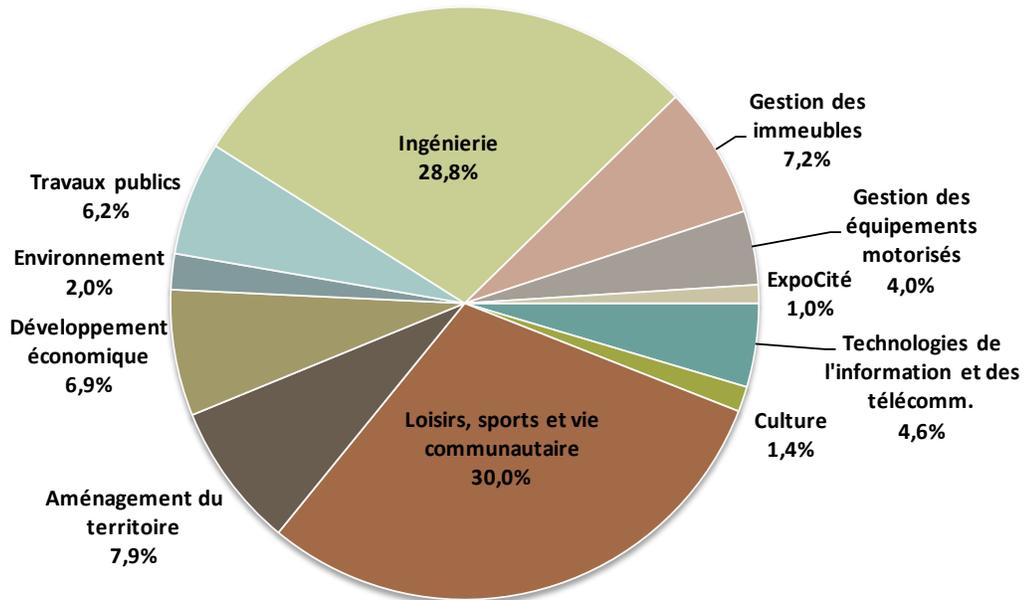


## Investissements de la Ville de Québec

### Détail des investissements

Les investissements prévus au PTI 2012-2014 se chiffrent à 1 249,7 M\$. Ils sont principalement concentrés aux Loisirs, sports et vie communautaire (30,0%) et à l'Ingénierie (28,8%). À cet effet, le projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel, pour 309,5 M\$, est inscrit au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. La moitié des sommes consacrées au maintien de la pérennité des infrastructures, soit 233,9 M\$, est comprises au Service de l'ingénierie.

Graphique 3 – Répartition des investissements par service



**Tableau 2 – Sommaire des investissements par service**  
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	Total PTI
Technologies de l'information et des télécomm.	15,6	23,4	18,0	57,0
Culture	6,1	5,4	5,7	17,2
Loisirs, sports et vie communautaire	58,8	142,5	173,3	374,6
Aménagement du territoire	31,9	35,5	31,8	99,2
Développement économique	26,6	30,2	29,3	86,1
Environnement	11,3	6,7	6,4	24,4
Travaux publics	36,7	31,6	9,5	77,8
Ingénierie	110,1	132,7	117,3	360,1
Gestion des immeubles	31,4	30,5	28,5	90,4
Gestion des équipements motorisés	17,6	15,8	17,0	50,4
ExpoCité	6,5	1,6	4,4	12,5
<b>Total</b>	<b><u>352,6</u></b>	<b><u>455,9</u></b>	<b><u>441,2</u></b>	<b><u>1 249,7</u></b>

Le détail des projets d'investissement du PTI est présenté dans les documents complémentaires « Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 – Sommaire » et « Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 – Fiches détaillées ».

### Maintien de la pérennité des infrastructures

Le maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville est une des priorités du PTI. En effet, les projets présentés au PTI sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des infrastructures de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des infrastructures se définit comme étant l'action de maintenir en bon état de fonctionnement le matériel, les installations, les locaux, etc. Par entretien courant, on entend les réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Le tableau de la page suivante détaille la proportion d'investissements, par service, consacrée au maintien de la pérennité des infrastructures pour le PTI 2012-2014. À la lecture de ce tableau, on constate que la moitié des sommes consacrées à cet effet, soit 233,9 M\$, se situe au Service de l'ingénierie. Ce service est responsable d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation et à l'éclairage des rues.

**Tableau 3 – Maintien de la pérennité des infrastructures par service**  
(en millions de dollars)

	2012		2013		2014		PTI 2012-2014	
TIT	10,0	2,8%	17,2	3,8%	12,6	2,9%	39,8	3,2%
Culture	0,6	0,2%	0,5	0,1%	0,5	0,1%	1,6	0,1%
Loisirs	5,7	1,6%	6,6	1,4%	6,6	1,5%	18,9	1,5%
Amén. du territoire	8,6	2,4%	6,0	1,3%	5,4	1,2%	20,0	1,6%
Dév. économique	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Environnement	6,6	1,9%	4,6	1,0%	4,4	1,0%	15,6	1,2%
Travaux publics	4,2	1,2%	2,4	0,5%	1,4	0,3%	8,0	0,6%
Ingénierie	85,3	24,2%	80,6	17,7%	68,0	15,4%	233,9	18,7%
Immeubles	29,4	8,3%	26,8	5,9%	19,1	4,3%	75,3	6,0%
Équip. motorisés	15,0	4,3%	15,8	3,5%	17,0	3,9%	47,8	3,8%
ExpoCité	<u>5,7</u>	<u>1,6%</u>	<u>1,6</u>	<u>0,4%</u>	<u>4,4</u>	<u>1,0%</u>	<u>11,7</u>	<u>0,9%</u>
<b>Total du maintien de la pérennité des infrastructures</b>	<b>171,1</b>	<b>48,5%</b>	<b>162,1</b>	<b>35,6%</b>	<b>139,4</b>	<b>31,6%</b>	<b>472,6</b>	<b>37,8%</b>
Projets de développement et anticipations	<u>181,5</u>	<u>51,5%</u>	<u>293,8</u>	<u>64,4%</u>	<u>301,8</u>	<u>68,4%</u>	<u>777,1</u>	<u>62,2%</u>
<b>Investissements annuels</b>	<b><u>352,6</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>455,9</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>441,2</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>1 249,7</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>

## Investissements en transport collectif

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission de permettre aux citoyens de mieux vivre la ville de Québec par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Bien qu'il soit administré de façon indépendante, cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008. Le PTI 2012-2014 du RTC sera disponible au <http://www.rtcquebec.ca/>.

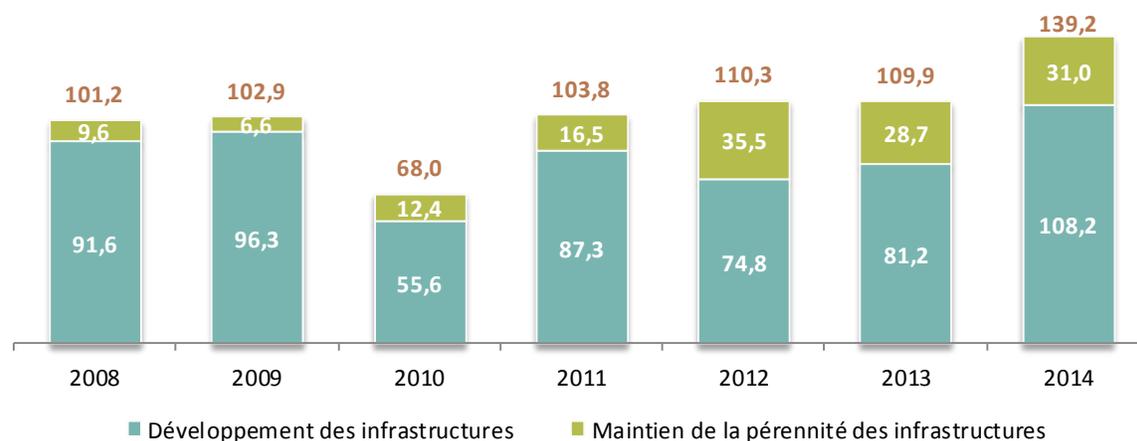
14

**Tableau 4 – Sommaire des investissements en transport collectif**  
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	Total PTI
<b>Investissements RTC</b>	<b><u>110,3</u></b>	<b><u>109,9</u></b>	<b><u>139,2</u></b>	<b><u>359,4</u></b>
<b>Financement RTC</b>				
Emprunts par obligations	37,0	36,8	42,6	116,4
Financement externe	<u>73,3</u>	<u>73,1</u>	<u>96,6</u>	<u>243,0</u>
<b>Financement total</b>	<b><u>110,3</u></b>	<b><u>109,9</u></b>	<b><u>139,2</u></b>	<b><u>359,4</u></b>

Le PTI 2012-2014 du RTC totalise 359,4 M\$. Il est fortement influencé par la réalisation de projets de développement des services. En effet, la plus importante part du PTI est destinée à la réalisation du plan de développement du RTC. Ce dernier vise à augmenter l'achalandage du transport en commun; ce qui est en corrélation avec le plan de mobilité durable adopté par la Ville le 9 novembre dernier. Ce plan vise à guider l'urbanisation de Québec et le développement de ses modes de transport dans une perspective de développement durable pour les 20 prochaines années.

**Graphique 4 – Projets d'investissements annuels en transport collectif selon les PTI adoptés**  
(en millions de dollars)



Les investissements en transport collectif sont détaillés dans le tableau suivant.

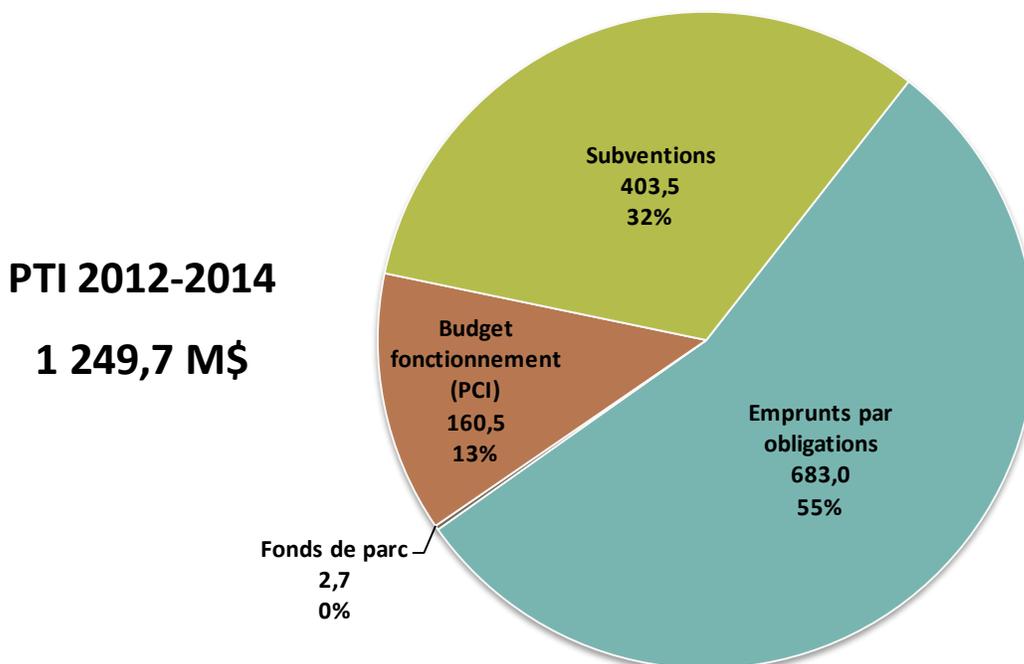
**Tableau 5 – Détail des investissements en transport collectif**  
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	Total PTI
Parc-autobus	22,7	20,2	27,4	70,3
Infrastructures d'accueil et de correspondance	2,0	1,8	2,0	5,8
Mesures correctives et acquisitions	11,8	7,7	2,6	22,1
Systèmes d'information	7,7	5,7	1,1	14,5
Mise en place d'un réseau structurant	30,8	28,9	24,1	83,8
Développement du service vers les pôles d'activités	22,4	20,7	2,6	45,7
Amélioration du service local	3,4	9,6	19,8	32,8
Offre d'un service moderne et de qualité	5,6	8,8	9,9	24,3
Nouv. initiatives projet du plan de mobilité durable	<u>3,9</u>	<u>6,5</u>	<u>49,7</u>	<u>60,1</u>
<b>Total</b>	<b><u>110,3</u></b>	<b><u>109,9</u></b>	<b><u>139,2</u></b>	<b><u>359,4</u></b>

## Financement des immobilisations

Le PTI regroupe les projets d'immobilisations que la Ville s'attend à réaliser. Les investissements prévus au PTI 2012-2014 totalisent 1 249,7 M\$, dont 683,0 M\$ financés par des emprunts à la charge des citoyens.

**Graphique 5 – Financement des immobilisations**  
(en millions de dollars)



## Modes de financement

Le tableau 6 présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement du PTI 2012-2014. Il comprend autant le financement à la charge des contribuables ou de la Ville que celui à la charge de tiers, soit les différents partenaires financiers de la Ville.

**Tableau 6 – Modes de financement prévus selon les PTI adoptés**  
(en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total PTI 2012-2014
<b>Financement à la charge de la Ville :</b>							
Emprunts par obligations	410,1	322,7	307,7	247,2	225,3	210,5	683,0
Fonds de parc	1,1	0,0	0,0	2,7	0,0	0,0	2,7
Budget fonctionnement (PCI)	<u>3,5</u>	<u>13,5</u>	<u>23,5</u>	<u>38,5</u>	<u>53,5</u>	<u>68,5</u>	<u>160,5</u>
<b>Sous-total</b>	<b>414,7</b>	<b>336,2</b>	<b>331,2</b>	<b>288,4</b>	<b>278,8</b>	<b>279,0</b>	<b>846,2</b>
<b>Financement externe :</b>							
Subventions	<u>59,5</u>	<u>220,3</u>	<u>104,3</u>	<u>64,2</u>	<u>177,1</u>	<u>162,2</u>	<u>403,5</u>
<b>Total du financement prévu</b>	<b><u>474,2</u></b>	<b><u>556,5</u></b>	<b><u>435,5</u></b>	<b><u>352,6</u></b>	<b><u>455,9</u></b>	<b><u>441,2</u></b>	<b><u>1 249,7</u></b>

Les emprunts par obligations et le financement puisé à même le budget de fonctionnement sont ceux qui sont assumés par les contribuables de la Ville.

Les investissements financés par emprunts se chiffrent à 247,2 M\$ en 2012 et à 683,0 M\$ pour la période du PTI.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville, par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la Ville. Ce mode de financement est utilisé en 2012 pour 2,7 M\$.

Le financement puisé à même le budget de fonctionnement s'effectue par le biais du poste « paiement comptant d'immobilisations ». Il représente 38,5 M\$ en 2012 et 160,5 M\$ pour la durée du PTI 2012-2014; ceci, dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Les financements externes représentent la participation financière des partenaires de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2012, ce financement représente 64,2 M\$. Pour la durée du PTI 2012-2014, ce financement représente 403,5 M\$, dont 200,0 M\$ pour le projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel.

Cette répartition du financement respecte les engagements pris par la Ville au printemps dernier.

## Dettes et planification financière à long terme

La majorité des immobilisations de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux PTI passés et présent.

La dette de la Ville exclut celle du RTC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement, participations des municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

Le tableau 7 présente l'historique de la dette. Le tableau 8 fait état des projections de la dette pour les prochaines années.

**Tableau 7 – Évolution de la dette**  
(en millions de dollars)

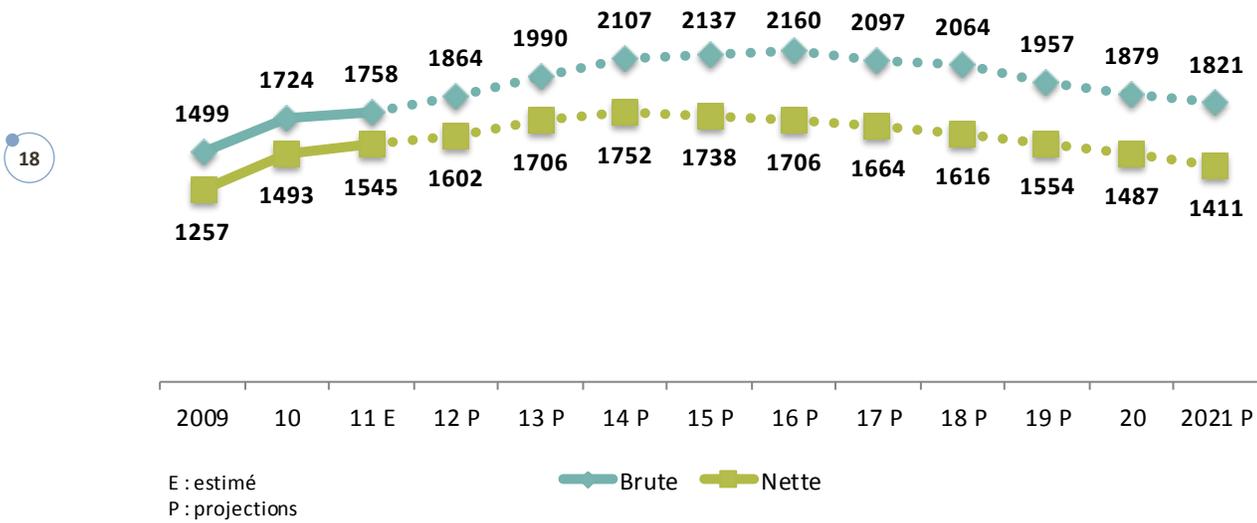
	2009	2010	2011	2012
	Réel		Estimé	Projection
Dettes brutes	1 499,3	1 723,6	1 758,1	1 863,7
Dettes nettes	1 257,0	1 493,1	1 545,2	1 601,8

**Tableau 8 – Projections de la dette**  
(en millions de dollars)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Projections								
Dettes brutes	1 989,9	2 107,4	2 137,4	2 160,3	2 097,3	2 064,0	1 956,5	1 878,5	1 821,0
Dettes nettes	1 705,7	1 751,8	1 737,6	1 706,0	1 664,2	1 615,5	1 554,1	1 486,8	1 410,6

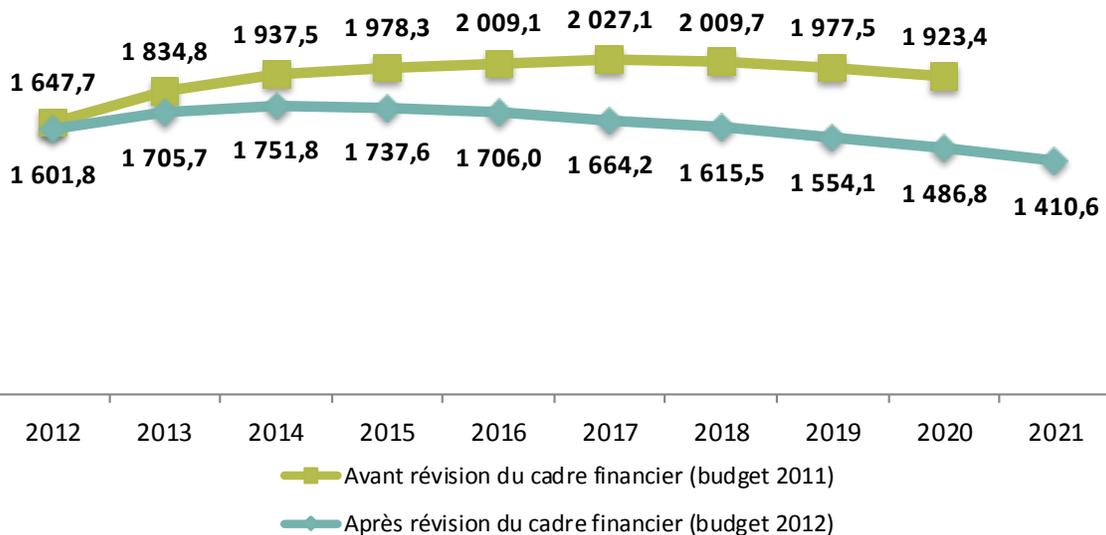
Le graphique de la page suivante illustre l'évolution de la dette brute et de la dette nette de même que les projections jusqu'en 2021. Dans la majorité des cas, les variations de la dette s'expliquent par l'augmentation ou la diminution des investissements en immobilisations.

**Graphique 6 – Dette**  
(en millions de dollars)



Avec la révision du cadre financier, le portrait de la dette change passablement. Les efforts (augmentation des PCI et création du fonds d’amortissement pour le paiement accéléré de la dette) ne seront pas vains. Le graphique suivant démontre en effet que la dette nette devrait commencer à diminuer à partir de 2015. Par ailleurs, la dette nette devrait demeurer inférieure à 1,752 milliards de dollars. L’an passé, lors de la conception du budget 2011, les projections de dette nette dépassaient les 2 milliards de dollars. Aussi, la dette nette commençait à diminuer seulement en 2018. En 2020, l’écart entre les prévisions de 2011 et celles de 2012 est de 436 M\$.

**Graphique 7 – Projections de la dette nette**  
(en millions de dollars)



Par ailleurs, bien qu'il soit souhaitable de ne pas être trop endetté, il faut préciser qu'un bas niveau de dette n'est pas toujours un bon indicateur. En effet, ce dernier peut démontrer un faible niveau d'investissements sur le plan des infrastructures et amener ainsi un déficit d'entretien de celles-ci. Le danger peut donc devenir le suivant : les dettes de la Ville ne sont plus inscrites à l'intérieur de ses livres comptables, mais se retrouvent plutôt dans ses rues qui n'ont pas été entretenues. Au final, l'investissement risque d'être beaucoup plus élevé que ce qu'aurait nécessité un entretien normal, d'où l'importance d'une saine gestion financière de la Ville. Ceci permettra de faire le pont entre ce qui doit être fait et la capacité de payer des contribuables et, ainsi, maintenir l'équité intergénérationnelle dans la prise en charge du financement de ses investissements.

### Dette nette par rapport au potentiel fiscal

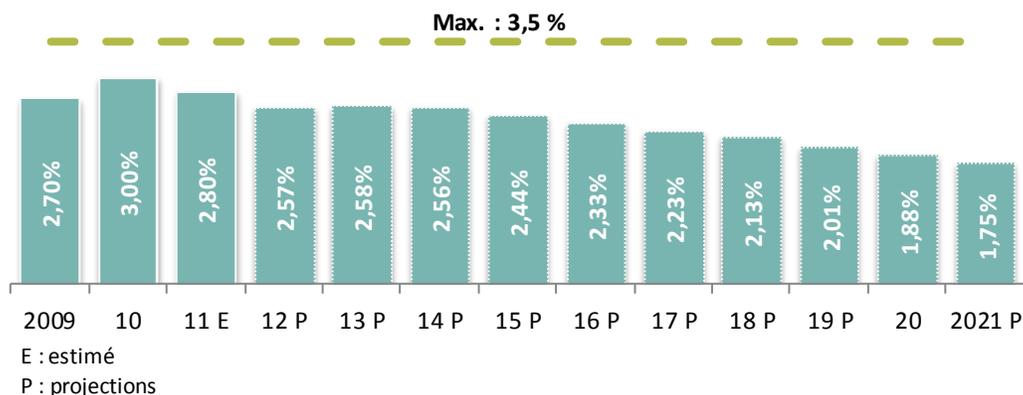
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

En 2012, il est prévu que ce ratio atteigne 2,57%. Les projections pour les prochaines années indiquent aussi que ce ratio se maintient sous la barre des 3,5 %.

**Graphique 8 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal**



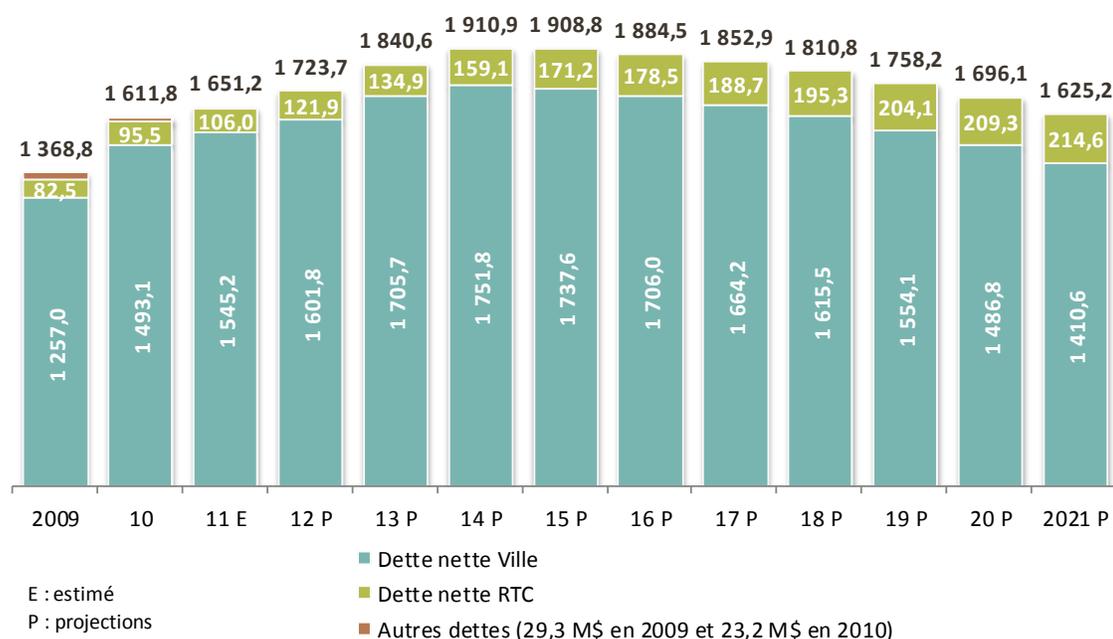
## Poids de la dette

Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, le cadre financier de la Ville est en cours d'actualisation. Afin de se doter de meilleurs outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette, une nouvelle balise a été introduite dans la Politique de gestion de la dette. Cette dernière a pour but de limiter le niveau de la dette nette consolidée à un maximum équivalent à 100 % des recettes totales consolidées. Ce ratio est fréquemment suivi par les agences de notation de crédit.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes<sup>1</sup> compris dans son périmètre comptable.

Les recettes totales consolidées représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable.

**Graphique 9 – Dette nette consolidée**  
(en millions de dollars)



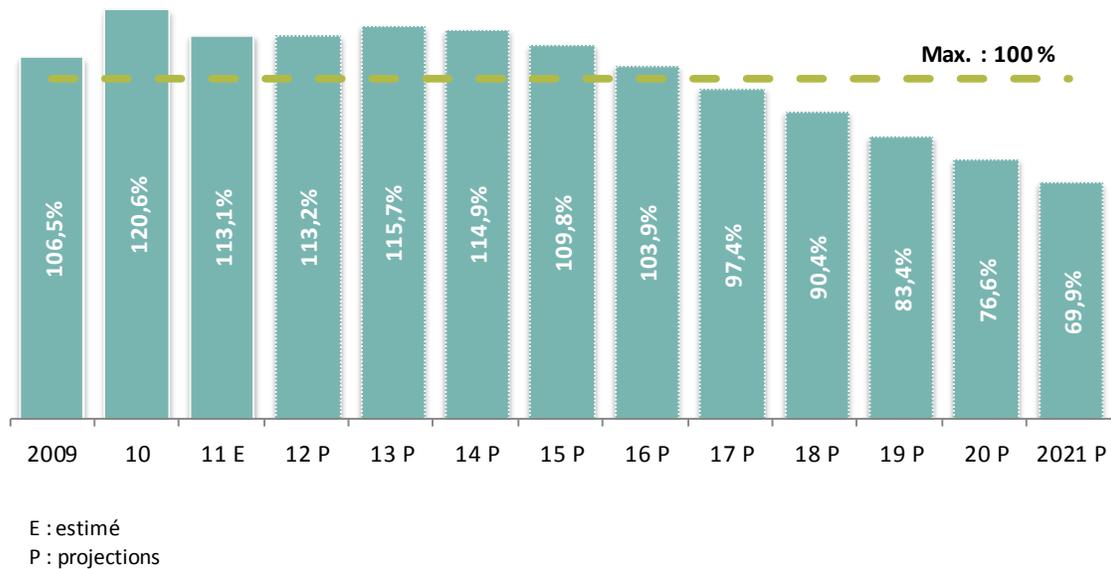
En juin 2011, l'agence de notation de crédit Moody's attribuait une première cote Aa2 à la dette de la Ville de Québec, soit la même que celle attribuée au Gouvernement du Québec. « Cette cote reflète les performances financières satisfaisantes de la Ville, caractérisées par de bons excédents de fonctionnement, une économie stable reposant sur l'administration

<sup>1</sup> Le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), le Centre local de développement de Québec (CLD), la corporation « Services spécialisés aux commerçants détaillants », la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) ainsi que la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

provinciale, et tient également compte d'un niveau d'endettement supérieur à la moyenne. »<sup>2</sup>

Le graphique suivant fait état des projections de la nouvelle balise introduite dans la Politique de gestion de la dette, soit le ratio de la dette nette consolidée sur les recettes totales consolidées. Plus précisément, il s'agit du solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable. Les projections démontrent que la Ville doit mettre en place une planification pour diminuer la dette afin d'atteindre un ratio souhaitable de 100 % de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées. L'actualisation du cadre financier de la Ville va dans ce sens. Selon les projections effectuées, ce ratio devrait être atteint vers 2017.

**Graphique 10 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales**



<sup>2</sup> Communiqué de presse du 14 juin 2011, citation de Debra Roane, Analyste Vice President chez Moody's.

## Hypothèses d'emprunt

Le tableau 9 présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette.

**Tableau 9 – Hypothèses d'emprunt**  
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Financement de nouveaux travaux :										
à la charge de la Ville	230,0	290,5	245,0	185,0	175,0	175,0	175,0	175,0	175,0	175,0
externe	<u>70,0</u>	<u>60,0</u>	<u>100,0</u>	<u>80,0</u>	<u>85,0</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>
<b>Total financement de nouveaux travaux</b>	<b>300,0</b>	<b>350,5</b>	<b>345,0</b>	<b>265,0</b>	<b>260,0</b>	<b>197,5</b>	<b>197,5</b>	<b>197,5</b>	<b>197,5</b>	<b>197,5</b>
Refinancements nets	<u>52,7</u>	<u>79,3</u>	<u>95,2</u>	<u>74,6</u>	<u>54,2</u>	<u>3,8</u>	<u>6,1</u>	<u>3,3</u>	<u>7,0</u>	<u>2,9</u>
<b>Total financement</b>	<b><u>352,7</u></b>	<b><u>429,8</u></b>	<b><u>440,2</u></b>	<b><u>339,6</u></b>	<b><u>314,2</u></b>	<b><u>201,3</u></b>	<b><u>203,6</u></b>	<b><u>200,8</u></b>	<b><u>204,5</u></b>	<b><u>200,4</u></b>
Taux prévu du financement à LT	3,75% à 4,00%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
<b>Projections PTI</b>										
Emprunts par obligations	247,2	225,3	210,5	206,5	191,5	176,5	161,5	146,5	131,5	116,5
Fonds de parc	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PCI	38,5	53,5	68,5	83,5	98,5	113,5	128,5	143,5	158,5	173,5
Subventions	<u>64,2</u>	<u>177,1</u>	<u>162,2</u>	<u>60,0</u>						
<b>Total PTI projetés</b>	<b><u>352,6</u></b>	<b><u>455,9</u></b>	<b><u>441,2</u></b>	<b><u>350,0</u></b>						
Service de la dette nette	236,0	255,8	272,2	276,3	284,4	294,7	300,3	311,1	308,6	315,2
Budget de fonctionnement <sup>(1)</sup>	1 257,7	1 314,3	1 373,4	1 435,2	1 499,8	1 567,3	1 637,8	1 711,5	1 788,5	1 869,0
<b>Ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement</b>	<b>18,77%</b>	<b>19,46%</b>	<b>19,82%</b>	<b>19,25%</b>	<b>18,96%</b>	<b>18,80%</b>	<b>18,34%</b>	<b>18,18%</b>	<b>17,25%</b>	<b>16,86%</b>
Dette nette	1 601,8	1 705,7	1 751,8	1 737,6	1 706,0	1 664,2	1 615,5	1 554,1	1 486,8	1 410,6
Potentiel fiscal	62 377,8	66 007,0	68 529,3	71 150,1	73 161,8	74 563,1	75 991,7	77 448,3	78 933,4	80 447,5
<b>Ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal</b>	<b>2,57%</b>	<b>2,58%</b>	<b>2,56%</b>	<b>2,44%</b>	<b>2,33%</b>	<b>2,23%</b>	<b>2,13%</b>	<b>2,01%</b>	<b>1,88%</b>	<b>1,75%</b>

(1) Le budget de fonctionnement est indexé de 4,5 % par année.

## Service de la dette

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts au cours de l'exercice financier.

Le tableau 10 présente l'historique du service de la dette nette. Le tableau 11 fait état des projections du service de la dette nette pour les prochaines années.

**Tableau 10 – Évolution du service de la dette**  
(en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2011	2012
	Réel		Estimé	Budget	Projection
Service de la dette brute	246,6	255,5	275,0	274,0	278,1
Revenus	<u>67,4</u>	<u>58,0</u>	<u>49,1</u>	<u>48,3</u>	<u>42,1</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>179,2</u></b>	<b><u>197,5</u></b>	<b><u>225,9</u></b>	<b><u>225,7</u></b>	<b><u>236,0</u></b>

En 2012, il est prévu que le service de la dette nette atteigne 236,0 M\$. À ce sujet, il faut se rappeler que les projets inscrits dans les précédents PTI doivent être poursuivis.

**Tableau 11 – Projections du service de la dette**  
(en millions de dollars)

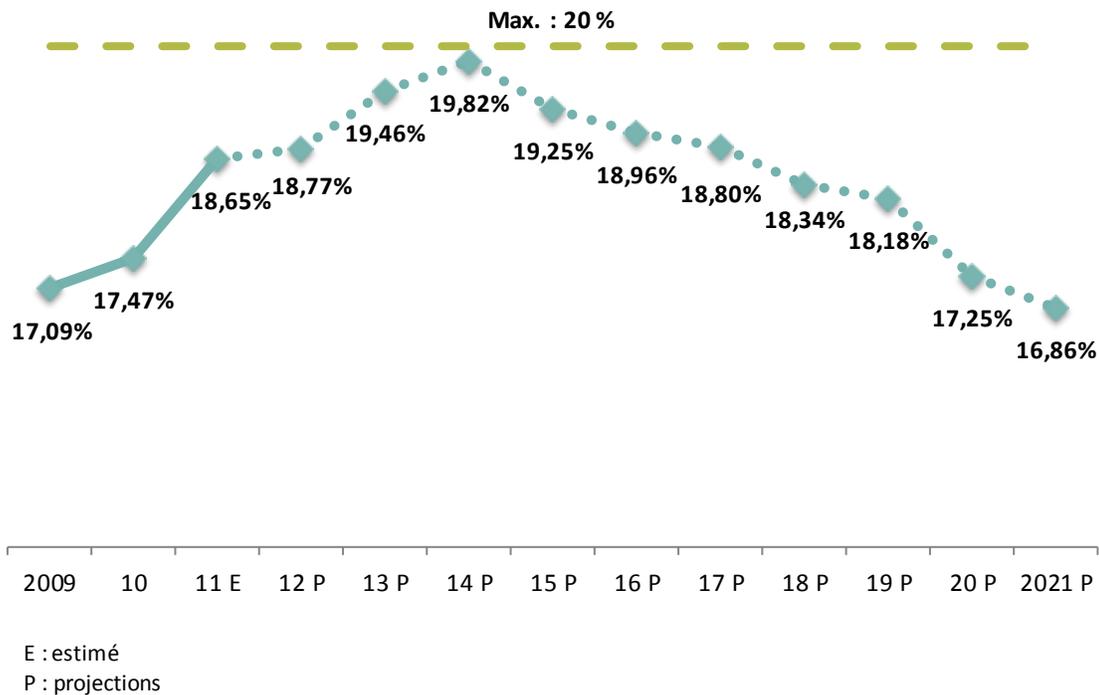
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Projections								
Service de la dette brute	323,2	339,8	360,6	373,7	405,4	379,4	451,1	412,4	388,8
Revenus	<u>67,4</u>	<u>67,6</u>	<u>84,3</u>	<u>89,3</u>	<u>110,7</u>	<u>79,1</u>	<u>140,0</u>	<u>103,8</u>	<u>73,6</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>255,8</u></b>	<b><u>272,2</u></b>	<b><u>276,3</u></b>	<b><u>284,4</u></b>	<b><u>294,7</u></b>	<b><u>300,3</u></b>	<b><u>311,1</u></b>	<b><u>308,6</u></b>	<b><u>315,2</u></b>

## Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement

Une autre pratique adoptée dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20 %; ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables.

Le graphique 11 démontre l'évolution de ce ratio. En 2012, il est prévu que ce ratio soit de l'ordre de 18,77%. Les projections pour les prochaines années démontrent aussi que ce ratio se maintient sous la barre des 20 %.

Graphique 11 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



## Paiement comptant des immobilisations et Fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette

Le « paiement comptant d'immobilisations » est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s'agir d'arbres, d'aménagements et de mobiliers urbains, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Avec la mise en place du cadre financier de la Ville et l'adoption de politiques financières, entre autres la Politique de gestion de la dette, viennent certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à

175,0 M\$ le poste « paiement comptant d'immobilisations », soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Le tableau suivant démontre bien l'effort consenti au paiement comptant d'immobilisations. La proportion de ce mode de financement pour les nouveaux travaux passe de 10,9% en 2012 à 49,6% en 2021.

**Tableau 12 – Financement des nouveaux travaux**  
(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Emprunts Ville	247,2	225,3	210,5	206,5	191,5	176,5	161,5	146,5	131,5	116,5
Fonds de parc	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PCI	38,5	53,5	68,5	83,5	98,5	113,5	128,5	143,5	158,5	173,5
Subventions	<u>64,2</u>	<u>177,1</u>	<u>162,2</u>	<u>60,0</u>						
<b>Total</b>	<b><u>352,6</u></b>	<b><u>455,9</u></b>	<b><u>441,2</u></b>	<b><u>350,0</u></b>						
<b>Financement des nouveaux travaux en %</b>										
Emprunts Ville	70,1%	49,4%	47,7%	59,0%	54,7%	50,4%	46,1%	41,9%	37,6%	33,3%
Fonds de parc	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
PCI	10,9%	11,7%	15,5%	23,9%	28,1%	32,4%	36,7%	41,0%	45,3%	49,6%
Subventions	<u>18,2%</u>	<u>38,8%</u>	<u>36,8%</u>	<u>17,1%</u>						
<b>Total</b>	<b><u>100,0%</u></b>									

Cette stratégie est mise en place afin de diminuer la pression sur la dette et de permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets. En effet, en évitant toutes les procédures de règlement d'emprunt, on accélère de façon substantielle la réalisation de projets. De même, ce mode de financement offre plus de flexibilité.

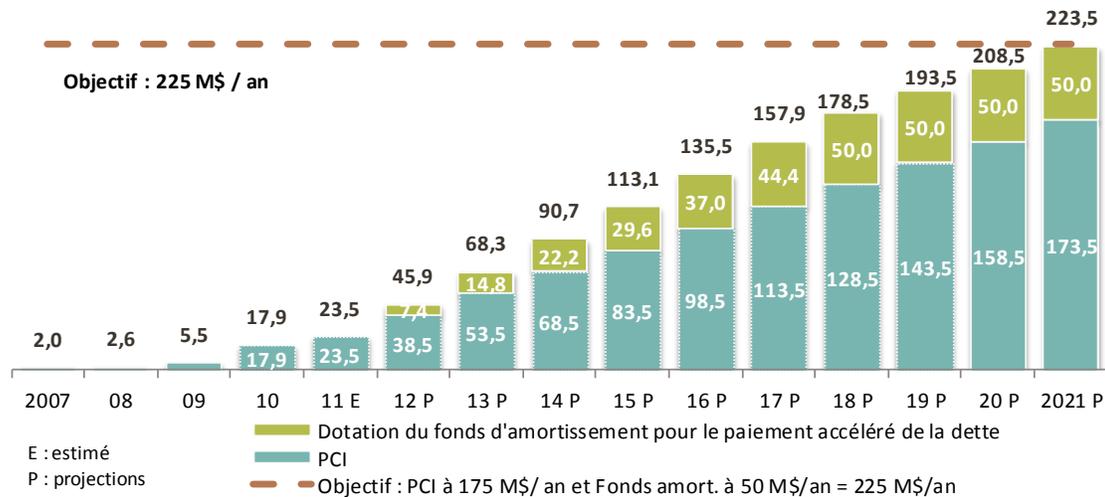
Par ailleurs, un fonds d'amortissement visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés sera créé en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans un fonds en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements. Ainsi, en plus de limiter la croissance de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émission d'obligations, d'où l'impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

La dotation de départ de ce fonds est de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement de 7,4 M\$ jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année.

De manière combinée, ces efforts supplémentaires consacrés aux immobilisations atteignent 22,4 M\$ (15 M\$+7,4 M\$) par année qui se répercuteront dans le budget de fonctionnement. Ces pratiques sont cependant payantes puisqu'elles vont permettre de limiter l'endettement et, en conséquence, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle ou d'allouer ces marges de manœuvre à des projets structurants.

Le graphique 12 illustre l'évolution du poste « paiement comptant d'immobilisations » et du « Fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette ». En 2012, c'est 23,5 M\$ qui seront consacrés aux immobilisations à partir du budget de fonctionnement. Il s'agit d'une augmentation de 22,4 M\$ par rapport à 2011. Il est prévu que cette progression se poursuive jusqu'en 2022 pour atteindre 225 M\$ annuellement.

**Graphique 12 – PCI et Fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette**  
(en millions de dollars)



## Conclusion

La révision du cadre financier de la Ville est à la base de l'élaboration du PTI 2012-2014. La Ville a entrepris un virage majeur en diminuant sa dette par le biais de l'augmentation des immobilisations payées comptant et la création du fonds d'amortissement pour le paiement accéléré de la dette. Par ailleurs, l'équilibre entre les efforts consentis pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'immobilisation portent ses fruits. Les stratégies élaborées respectent les engagements pris au printemps 2011 et permettront de rétablir l'équité intergénérationnelle sur le plan de l'endettement de la Ville.

## Glossaire

### Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées en 2006, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est le successeur de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

27

### Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

### Anticipation

Montants des projets prévus au plan triennal d'immobilisations pour les années futures et qui font l'objet de règlements d'emprunt dont les sources de fonds ont été puisées par anticipation dans l'année en cours ou future.

### Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens, instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

### Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

## **Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

28

### **Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

### **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dettes**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

### **Dettes brutes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec.

### **Dettes nettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement et municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

### **Dettes nettes consolidées**

Comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), le Centre local de développement de Québec (CLD), la corporation « Services spécialisés aux commerçants détaillants », la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) ainsi que la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Dettes et surplus des anciennes villes**

En conformité avec la loi, chacune des villes, qui ont été regroupées en 2002 pour former la ville de Québec, a conservé ses dettes et ses surplus. Les dettes qui ont été contractées avant la fusion demeurent à la charge exclusive des contribuables de ces anciens territoires et leur sont imposées annuellement sur leur facture de taxes. Ces anciennes dettes vont diminuer petit à petit, au fil des ans, et finir par disparaître.

## **Émission**

Ensemble de titres<sup>3</sup> d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

## **Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, payée comptant, etc.).

29

## **Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

## **Fonds d'amortissement**

Fonds constitué d'argent investi de façon systématique en vue de procurer à la Ville les ressources dont elle a besoin pour rembourser une dette.

## **Fonds de parc**

Sommes versées à la Ville, par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la Ville.

## **Harmonisation fiscale**

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

## **Immobilisations**

Actifs corporels et incorporels identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

---

<sup>3</sup> Instrument négociable représentant une part du capital social de l'émetteur (action ou part), une part d'un emprunt à long terme émis par une société ou une collectivité publique (obligation), un droit de souscrire une valeur de l'émetteur (bon ou droit de souscription), ou encore une option ou un contrat à terme négociable.

### **Immobilisations (amélioration)**

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou de réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

30

### **Immobilisations corporelles**

Biens qui ont une existence physique.

### **Immobilisations (dépenses en)**

Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels ou incorporels.

### **Immobilisations incorporelles**

Biens qui n'ont pas d'existence physique. Les droits d'auteur, les brevets et les logiciels sont des exemples d'immobilisations incorporelles.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

### **Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien de la pérennité des infrastructures**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. Par entretien courant on entend les réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfaçage, d'honoraires professionnels, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

## Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Québec, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

## Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

## Projet non capitalisable

Actif qui n'appartient pas à la Ville de Québec ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par l'emprunt à long terme. Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (exemples : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contributions à différents projets.

## Projet non réglementé

Projet qui n'a pas été approuvé par un règlement d'emprunt du conseil municipal ou du conseil d'agglomération.

## Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières

résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social<sup>4</sup>, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

### **Recettes totales consolidées**

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), le Centre local de développement de Québec (CLD), la corporation « Services spécialisés aux commerçants détaillants », la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) ainsi que la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

### **Vie utile (durée de)**

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Québec.

Période pendant laquelle on estime qu'il demeurera rentable pour la Ville de Québec d'utiliser une immobilisation donnée, moyennant des réparations normales et un entretien normal.

---

<sup>4</sup> Exemple : Soutenir financièrement un organisme qui exerce ses activités dans l'arrondissement et qui a pour mission le développement économique local, communautaire, culturel ou social.

## Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations

### **CLD**

Centre local de développement

### **LCV**

Loi sur les cités et villes

### **LT**

Long terme

### **MAMROT**

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

### **PCGR**

Principes comptables généralement reconnus

### **PCI**

Paiement comptant des immobilisations

### **PTI**

Programme triennal d'immobilisations

### **RTC**

Réseau de transport de la Capitale

### **SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain

### **SOMHADEC**

Société municipale d'habitation et de développement Champlain

### **STAC**

Service de transport adapté de la Capitale

### **TIT**

Technologies de l'information et des télécommunications







Ville de Québec  
Service des finances  
Division du budget et de la planification financière  
Novembre 2011